



Quel montant de dédommagement

Par **mokapoka**, le **24/10/2019** à **16:52**

Bonjour,

J'ai perdu mon oeil gauche définitivement suite à une agression. Je voudrais savoir quel montant de dédommagement je peux demander. Je me suis constitué partie civil. J'ai eu la confirmation d'un expert et tout ce qu'il faut. Juste je voudrais connaître le montant que je peux réclamer et peut être quelqu'un pourrait me dire en général combien de dédommagement j'aurais.

une grand merci pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **24/10/2019** à **20:50**

Bonjour

Cela dépend de votre taux d'incapacité et du barème officiel. Pour aller au-delà, l'assistance d'un avocat est nécessaire.

<https://association-aide-victimes-france.fr/accueil-association-daide-a-lindemnisation-victimes/differents-postes-prejudice-corporel/prejudice-corporel-victime-directe/deficit-fonctionnel-permanent>